

Chapitre 7 : Bilinguisme et diglossie

Introduction

Le bilinguisme et la diglossie représentent des conséquences majeures du contact entre les langues. Le statut de chaque langue dépend des rapports de domination entre les groupes linguistiques et des perceptions associées à ces rapports. En conséquence, les usages linguistiques varient dans l'espace social et géographique en fonction de ces interactions intergroupes. Si ces rapports évoluent, les statuts et usages linguistiques changent également. Ce chapitre explore ces phénomènes de variation sociolinguistique en commençant par le concept de diglossie, qui illustre les relations de statut entre deux variétés de langues.

1. La diglossie

Le terme de **diglossie**, tel qu'expliqué par Louis-Jean Calvet dans *La guerre des langues*, a été introduit en 1959 par Charles Ferguson. Emprunté du grec, ce concept désigne une situation où deux variétés d'une même langue sont utilisées dans des domaines complémentaires. L'une des variétés est généralement de statut supérieur. Ferguson définit la diglossie comme un **rapport stable entre deux variétés linguistiques** : une variété « haute » (H) et une variété « basse » (L), génétiquement apparentées (par exemple, l'arabe classique et l'arabe dialectal). Ces deux variétés sont distribuées fonctionnellement dans la société.

Ferguson précise que :

- La variété « haute » est valorisée, normée, et véhicule une littérature reconnue, mais elle est parlée par une minorité.
- La variété « basse » est couramment parlée par la majorité, mais elle est souvent péjorée.

Ferguson limite cette analyse au plan fonctionnel et statutaire des variétés génétiquement liées. Le terme de « variété » fait ici référence à ce que l'on appelle couramment un **dialecte**, une notion clé de la sociolinguistique introduite notamment par William Labov et ses collègues. Un dialecte correspond aux écarts observables au sein d'une langue, que ce soit sur le plan phonologique, lexical ou syntaxique. Par exemple,

les variétés de français parlées en Afrique (comme en RD Congo ou au Cameroun) constituent des dialectes du français.

2. Le bilinguisme

Définir le bilinguisme en quelques mots est complexe, car les caractéristiques des individus bilingues varient. La capacité à parler une langue ne correspond pas toujours à son usage, et les compétences dans chaque langue peuvent différer. Une définition générale pourrait être la suivante : *Être bilingue, c'est avoir la faculté de s'exprimer aisément dans deux langues différentes.*

Les bilingues acquièrent cette compétence par nécessité, dans leur quotidien. Cependant, le degré de maîtrise peut varier d'un individu à l'autre. De plus, un bilinguisme parfait ou équilibré est rare : la plupart des bilingues ont une langue dominante.

3. Diglossie vs bilinguisme

Joshua Fishman a élargi le concept de diglossie introduit par Ferguson, en l'opposant au bilinguisme. Chez Fishman :

- **Le bilinguisme** est un phénomène individuel (capacité de parler plusieurs langues).
- **La diglossie**, en revanche, est un fait social (utilisation fonctionnelle de plusieurs langues dans une société).

Fishman propose un modèle qui distingue quatre situations possibles :

1. Diglossie et bilinguisme

Toute la population partage deux langues utilisées dans une répartition fonctionnelle. Exemple : en Suisse, l'allemand standard (écrit) et les dialectes suisses alémaniques (oral) coexistent.

2. Bilinguisme sans diglossie

Situation de migration, comme aux États-Unis, où les migrants parlent leur langue d'origine tout en adoptant celle de la société d'accueil.

3. Diglossie sans bilinguisme

Fréquent dans certains pays en développement, où les populations rurales restent monolingues, bien que, sur le plan macro-sociétal, une diglossie existe (par exemple, entre une langue coloniale officielle et les langues locales).

4. **Ni diglossie ni bilinguisme**

Une situation théorique qui concernerait des communautés linguistiques très isolées.

Fishman avance deux idées majeures :

- La diglossie peut inclure plusieurs codes (pas seulement deux variétés comme Ferguson le pensait).
- La diglossie existe dès qu'il y a une distinction fonctionnelle entre deux langues, quelle que soit leur relation génétique.

Conclusion

L'étude des concepts de diglossie et de bilinguisme, dans le contexte du contact des langues, permet de dresser un bilan épistémologique. Ces notions montrent comment les langues évoluent au sein des sociétés, en fonction des rapports de pouvoir, des usages et des perceptions. Pour le sociolinguiste, cela implique une démarche empirique et attentive aux variations langagières. Les langues, toujours en construction, témoignent de l'activité constante des individus dans leur appropriation et transformation.